

Conversion

«Ton peuple sera mon peuple, ton D. sera mon Dieu»

(Ruth I, 16)

Des conversions depuis la nuit des temps

Se convertir au judaïsme, c'est décider de vivre selon les principes de foi d'Israël et selon les commandements de la Torah.

Par cette conversion, le nouveau venu exprime sa volonté d'intégrer la vocation spirituelle du peuple juif, à savoir appartenir à «une royauté de prêtres et une nation vouée à la sainteté.»

La conversion n'est pas un phénomène nouveau. En fait, Abraham fut le premier converti, puisqu'il découvrit D. de son propre chef alors que son père était idolâtre. Non seulement Abraham adhéra au monothéisme, mais il convertit de nombreuses personnes dans sa ville de Haran, selon l'enseignement de Rachi : « Les âmes qu'ils avaient faites à Haran : Abraham convertissait les hommes, et Sarah les femmes » (Gn XII, 5).

Dans la Bible, deux personnages sont présentés en exemple de conversion, Yitro le beau-père de Moïse, ancien prêtre de Madian, qui déclara, après la sortie d'Égypte : « Maintenant je sais que l'Éternel (YHWH) est plus grand que toutes les divinités. » (Ex. XVIII, 11). Et Ruth, du pays de Moab, qui prononça cette belle formule : «Ton peuple sera mon peuple, ton D. sera mon Dieu» (Ruth I, 16).

Une communauté ouverte à tous

Une communauté qui se ferme aux autres est une communauté vouée à l'extinction. Chaque année des demandes venues de toute la France, arrivent au Consistoire de Paris et nous mettons tout en œuvre pour recevoir et guider les postulants dans leur quête.

La réussite du candidat, c'est aussi la réussite du service conversion.

Les demandes sont multiples et variées. Certaines proviennent d'enfants issus de mariage mixte (exogamiques), d'autres du conjoint ou de la conjointe non juif, d'autres encore de personne n'ayant aucune ascendance juive reconnue. Chaque situation est traitée avec attention.

Il ne suffit pas de vouloir devenir juif pour le pouvoir. C'est l'engagement de toute une vie. Aussi, il est clairement exprimé au postulant, qu'une conversion est l'acceptation du joug de la royauté divine (ol malkhout chamayim), du joug de la Torah (ol Torah) et du joug des mitsvot (ol mitsvot).

Dans le cas où la requête émane de la famille (mère non-juive et enfants), nous procédons comme suit : Les enfants de moins 13 ans sont inclus dans la démarche parentale (ils passeront un examen niveau Talmud Torah); les plus grands devront faire une demande indépendante.

Montrer son intérêt pour le judaïsme

Pour se convertir, le candidat doit montrer son intérêt pour le judaïsme au travers de diverses obligations :

- Le respect de la cacherout
- Le respect du Chabbat et du Yom Tov
- La fréquentation régulière d'une communauté (offices à la synagogue, cours, conférences, repas shabbatiques, etc.)
- Savoir lire l'hébreu
- La connaissance des bénédictions de base.

Les différentes étapes de la conversion

La candidature

Une lettre de motivation **manuscrite** doit être envoyée au service du Consistoire de Paris :

*Consistoire de Paris
Service Conversions
17, rue Saint Georges 75009 Paris*

Cette lettre n'engage en rien la commission, qui à l'analyse du courrier jugera de la suite à donner à cette demande.

Les demandes étant nombreuses, le temps de réponse est de l'ordre d'un mois (s'il n'y a pas de fêtes juives entre temps).

Le tutorat

Le candidat devra trouver un rabbin (en général, le rabbin de la communauté) qui deviendra son tuteur. Cela implique de la part du candidat une présence effective dans la

communauté et notamment aux offices ou à des Shabbath-Pleins s'ils sont organisés. Cela signifie également un engagement à suivre avec assiduité des cours de judaïsme, afin de mettre en adéquation sa vie familiale et professionnelle avec les exigences de la halakha.

C'est le rabbin - tuteur qui jugera de la motivation et de la volonté du candidat à accepter sur lui le joug de la royauté du ciel (ol malkhout chamaïm) et le joug des mitsvot (ol mitsvot).

Cette collaboration entre le candidat et le rabbin entraînera soit le classement définitif du dossier, soit l'acceptation du dossier en vue de son aboutissement final. Cette période du tutorat est variable et l'ACIP ne peut affirmer de prime abord si la conversion aboutira au bout d'une ou de plusieurs années. Le rabbin peut conseiller, aider, mais en définitif, le candidat à la conversion devra prouver par ses actes que son amour pour l'Eternel, pour la Tora et pour le peuple d'Israël est total.

Examen écrit

A la fin de sa préparation, le candidat passera un examen écrit au siège du Consistoire de Paris. Cet examen (de 280 questions) touche tous les sujets de la vie et permet à la commission d'évaluer le degré de connaissance et de pratique du judaïsme, du candidat. Si une personne a bien étudié, fréquente la communauté et pratique déjà les mitsvot (afin de s'y habituer), elle ne rencontrera aucune difficulté à cette épreuve.

A l'analyse de l'examen deux possibilités sont offertes :

1°) Des lacunes sont apparues dans les connaissances. Dans ce cas de figure, la personne devra repasser un examen après avoir revu les points défailants.

2°) L'examen est satisfaisant, la commission propose la prochaine étape.

Commission rabbinique et Mikvé

Le candidat passera devant un beth din (trois rabbins) qui, par un échange libre, jugeront non seulement du niveau de connaissance mais également des motivations profondes du prétendant. Si cette étape est concluante, le beth din fixera une date pour le Mikvé, qui conclura toute cette démarche mais surtout qui inaugurera la nouvelle vie d'un fils ou d'une fille d'Abraham et Sarah. A partir du Mikvé, le ou la converti(e) est considéré(e) comme un enfant d'Israël à part entière, appartenant à la royauté de prêtres et à la nation de la sainteté et soumis à l'ensemble des mitsvoth de la Torah.

Arrivé au terme de son parcours, le converti comprendra que toutes les difficultés n'étaient que des épreuves d'amour.

Le candidat fera sienne les propos de Ruth :

"Mais Ruth répondit : N'insiste pas auprès de moi pour que je te quitte en retournant loin de toi (Naomie), car où tu iras j'irai, où tu habiteras j'habiterai, ton peuple sera mon peuple et ton D. sera mon D."

Les dix commandements du candidat à la conversion

1. J'aimerai l'Eternel, la Torah et mon prochain comme moi-même
2. Le Choulhan Aroukh sera ma seule référence dans la vie
3. Mon engagement dans le judaïsme sera à durée indéterminée
4. Je fréquenterai une communauté et je suivrai un chiour de Torah
5. J'apprendrai les bérakhoth ainsi qu'à lire l'hébreu
6. Je présenterai respectueusement mes motivations au Beth Din
7. Je suivrai les conseils des rabbins
8. Je fournirai toutes les attestations demandées
9. Je passerai mon examen écrit et oral avec application
10. Je serai redevable d'un sacrifice dans le troisième Beth hamikdach

Programme d'étude pour un(e) candidat(e) à la conversion

A - Le Chabbat

- Préparation du Chabbat
- Les 39 travaux
- Notion de mouksé
- Les 3 offices
- Oneg Chabat

B- Yom Tov

- Définition du Yom tov, travaux licites et interdits.
- Erouv
- Hol hamoed

C - Le temps juif et le Calendrier

Introduction aux fêtes de tichri

- Roch Hachana : Date et dinim : le Shoffar, le Séder, Tachlikh.
- Jeûne de Guédalia
- Les 10 jours de téchouva
- Kippour : Date et dinim. Kapparot, veille de Kipour, Kol Nidré, Néïla
- Soukot : Date et dinim. Préparatifs, Souccah, Loulav
- Chemini Atsèrèt et Sim'ha Torah : Date et dinim. Signification.

De Pessah à Chavouot

- Les quatre Chabat qui précèdent Pessah.
- Le jeûne des premiers-nés.
- Définition du hametz, préparatifs, Bédikat hametz et biour, la vente.
- Le Séder, la transmission aux enfants.
- Le Omer : Date, dinim et signification.
- Lag Baomer - Pessah Chéni - Yom Yérushalayim.
- Chavouot : Date, dinim et coutumes. Les dix Commandements.
- Le livre de Ruth.

Les solennités rabbiniques

- Pourim : date et dinim, jeûne d'Esther. Le rouleau d'Esther, solidarité communautaire.
- Hanouccah : date, dinim, signification.
- Tou bichvat : date, dinim et coutumes.
- Les jeûnes : 9 av, 10 tévet, 17 tamouz, les 3 semaines.
- Le deuil. Le Kaddich, son sens et son importance.

D - La journée juive

- La prière : les 3 offices, structure de la prière.
- Les bérakhot : avant et après la consommation.
- Birkat Hamazone : lecture, dinim et signification
- Le talit, les tephilines, la mézouza
- La synagogue : sainteté du lieu, comportement à l'intérieur, le sefer Torah
- La tsédaka
- L'amour du prochain et de l'étranger

E- La cachérouit

- Animaux permis et interdits
- Le lait et la viande : organisation de la cuisine, temps d'attente.
- Les œufs
- Tévilat kélim

F- Taarat Hamichpa'ha

- Définition de Nidda : comportement des époux
- Les 7 jours de pureté
- Bédikot
- Mikvé : la préparation, l'immersion, bénédiction, devoir conjugal
- Valeur du mariage et de la sexualité
- Education des enfants

G- Les Livres

- Le Tanakh
- Le Talmud
- Le Choulkhan Aroukh
- Les 13 articles de foi de Maïmonide

H- Israël

- Les mitsvot liées à la terre d'Israël
- Yom Haatsmaout
- Yom Yéroushalayim
- Valeur de la terre d'Israël et de Jérusalem dans les textes
- Le KKL

I - Thèmes généraux

- Kiddouch Hachem et Hilloul Hachem
- Les 613 mitsvot
- La conversion, bénédiction du mikvé
- La femme dans le judaïsme
- Histoire abrégée du peuple juif

J- L'hébreu

- L'alphabet hébraïque
- Lecture de base

Annales d'examens

- Exercice de lecture
- Récitation des bénédictions du pain, du vin, des fruits ?
- Acher yatsar
- Boré néfachot
- Nombres de prières de la journée et leur nom ?
- Différences entre Chabbat et Yom tov ?
- Qu'est-ce que le Erouv ?
- Règles concernant bassar behalav ?
- Définition de troumot et maasserot ?
- Qu'est-ce que la tévilat kélim ?
- Cachérisation du poulet ? de la viande ? du cœur ? du foie ?
- Qu'est-ce que la Nidda ?
- Expliquer : hatsitsa ; hafifa ; chiva néquiim ; maïm chéouvim ; ona ?
- Quand se souhaite-t-on hatima tova ?
- Combien de semaines entre 17 tamouz et 9 av ?

Citations : Paroles de nos Sages

"Un candidat à la conversion qui dirait j'accepte toute la Torah sauf cette loi, ne sera pas converti."

(Midrash Torat Cohanim, paracha Kédochim XIX, 34)

"Les convertis d'une génération témoignent de la valeur d'une génération"

(Midrash Vayikra rabba II, 8)

"Dans chaque génération, des convertis se présenteront. D'où le savons-nous ? De Moshé qui annonça : Je conclus l'Alliance avec ceux qui ne sont pas là avec nous aujourd'hui."

(Traité Chavouot 39a)

"Les convertis doivent être très vigilants pour ne pas retourner à leur conduite antérieure"

(Midrash Bamidbar rabba VIII, 2)

"Le Saint, béni soit-Il, aime beaucoup les convertis, car ils ont abonné leur famille et la maison de leur père pour s'approcher de Lui."

(Midrash Bamidbar rabba VIII, 2)

"Des convertis qui étudient la Torah valent autant que le grand prêtre qui entrait dans le Saint des saints."

(Midrash Tanhouma, Vayakel VIII)

"Une fois converti, tout candidat est considéré comme Israël"

(Midrash Bamidbar rabba VIII, 1)

"On ne dira pas à un converti : souviens-toi de ton ancienne conduite, hier ta bouche mangeait des aliments interdits et aujourd'hui elle prononce des paroles de Torah."

(Traité Baba Métsia 58b)

"Un candidat qui voudrait sincèrement se convertir, on lui tendra la main pour qu'il entre sous les ailes de la Présence divine."

(Midrash Vayikra rabba II, 8)

"Un converti ressemble à un nouveau-né, et toutes ses fautes lui sont pardonnées."

(Traité Yébamot 22a)

"Un converti qui accomplit son acte au nom de l'Eternel mériterait de voir ses filles épouser des prêtres d'Israël (Cohen)."

(Midrash Kohélet rabba VII, 20)

Références bibliographiques

Livres donnant une approche synthétique du Judaïsme

Ces ouvrages (disponibles dans les librairies juives traditionnelles) pourront aider le candidat dans l'acquisition de connaissances, mais ne peuvent remplacer un maître.

- Le judaïsme dans la vie quotidienne d'Ernest Gugenheim
- De génération en génération de Jacques Ouaknin
- Pour expliquer le judaïsme à mes amis de Philippe Haddad
- Ruth, le livre de la femme juive de Jean Schwartz
- La chacherout
- L'abrégé du choulkhan aroukh d'Ernest Weill
- La pureté Familiale du Rav Parienti
- La Bible traduite par le rabbinat français
- Le livre des 613 commandements

Contacts : **Rabbin Yves MARCIANO (Paris et Ile de France)**

Rabbin Philippe ASSOUS (Province)

Téléphone 01 40 82 26 40

ou par mail yves.marciano@consistoire.org / philippe.assous@consistoire.org